



HAL
open science

Une plaque-boucle de type aquitain découverte à Essoyes (Aube)

Arthur Starck, Charles Poulain, Marie-Cécile Truc

► To cite this version:

Arthur Starck, Charles Poulain, Marie-Cécile Truc. Une plaque-boucle de type aquitain découverte à Essoyes (Aube). Bulletin de la Société archéologique champenoise, 2015, 108 (3), pp.45-62. hal-02307771

HAL Id: hal-02307771

<https://hal.science/hal-02307771>

Submitted on 12 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Une plaque-boucle de type aquitain découverte à Essoyes (Aube)

Arthur Guiblais-Starck*, Charles Poulain**, Marie-Cécile Truc***

1. Introduction

Au cours du mois de mai 2013, un diagnostic a été réalisé par l'Inrap sur la commune d'Essoyes, dans l'Aube. Sous la direction d'Arthur Guiblais-Starck, les archéologues ont sondé une parcelle de 2,5 ha sur laquelle ils ont découvert une importante nécropole mérovingienne. Dans un sondage a été mis au jour un fragment de plaque-boucle de type aquitain en alliage cuivreux. La relative rareté de ce type d'artéfact en Champagne nous a incités à entreprendre la rédaction de cette notice¹.

2. Contexte de l'opération

(Arthur Guiblais-Starck)

2.1. Contexte géographique et géologique

Essoyes est situé à l'extrémité sud-est du département de l'Aube, aux confins de la Haute-Marne et de la Côte-d'Or (fig. 1). La commune se trouve à 43 km au sud-est de Troyes et à 13 km de Bar-sur-Seine. Elle fait partie de la Côte des Bar, entité géographique délimitée au nord par la Champagne humide, à l'ouest par le Chaourçois, au sud par le Châtillonnais et enfin à l'est par le plateau de Langres. Le village d'Essoyes est niché au creux de la vallée de l'Ource, affluent de la Seine, qui traverse le village du sud-est au nord-ouest (fig. 1). La Côte des Bar (ou Barrois champenois) repose globalement sur des terrains jurassiques (Colleté *et alii* 1995). La région naturelle du Barrois est comprise entre la cuesta tithonienne de la Côte des Bars et la cuesta oxfordienne de la Côte de Meuse (Lejeune 2005). Le diagnostic se situe sur

les pentes des calcaires gris sublithographiques du Séquanien (Loreau et Thierry 1975 ; Stchépinsky 1968). Le terrain sondé présente une double pente nord/sud et nord-est/sud-ouest. L'altitude en haut de parcelle est de 212 m NGF, contre 200 m NGF à l'extrémité sud-est, et 192 m NGF au bord sud-ouest. La succession stratigraphique observée dans les sondages est assez simple et consiste en une séquence d'altération du calcaire, avec l'unité composée du calcaire et de sa matrice limoneuse beige-jaune, sous la terre végétale. Dans les sondages en pente, une couche supplémentaire est visible entre la terre végétale et la couche d'altération, probablement une phase d'altération du calcaire plus aboutie².



Fig. 1 : Localisation d'Essoyes (DAO : Arthur Guiblais-Starck, Inrap)

* Inrap, responsable de l'opération d'Essoyes (arthur.guiblais-starck@inrap.fr)

** Société archéologique champenoise (charlespoulain@orange.fr)

*** Inrap - UMR 6273 CRAHAM (marie-cecile.truc@inrap.fr)

2.2. Contexte archéologique

Durant l'époque antique, Essoyes fait partie de la cité des Lingons et du *pagus laticencis* (pays du Mont Lassois). A la fin du Ve siècle, le lieu est englobé dans la Burgondie, avant de passer sous domination franque en 534.

La commune est encore peu impactée par les opérations archéologiques, toutefois quelques découvertes antiques et mérovingiennes, parfois non localisées, sont mentionnées sur son territoire. En 1854, au pied de la « Côte Crochot », au lieu-dit « Val Voisin », des travaux dégagent une inhumation gallo-romaine avec deux verreries et une céramique (Corrard de Bréban 1855, p. 96 ; Arbois de Jubainville 1861, p. 72 ; Roserot 1942, t. II, p. 548 ; Denajar 2005, p. 335). L'endroit approximatif de la découverte est situé à 300 m au nord-ouest de notre opération, aussi pourrait-il s'agir de la même nécropole, qui dans ce cas aurait été occupée au moins depuis l'Antiquité et ce, jusqu'au haut Moyen Âge.

Une seconde nécropole est connue à environ 1,5 km au sud-est du village : en 1985, près du « Val Sivrier » (aussi appelé lieu-dit « Lamsée »), à l'occasion de travaux dans des vignes, deux sépultures mérovingiennes sont découvertes. Elles sont aussitôt fouillées sous la direction de R. Tomasson (Tomasson 1985 ; Tomasson 2001, p. 146-153 ; Denajar 2005, p. 335).

La première inhumation, pratiquée dans un sarcophage trapézoïdal de type bourguignon-champenois³, livre pour mobilier une boucle de ceinture ovale en fer. Ces éléments permettent à l'auteur de la fouille de dater la sépulture de la fin VI^e - début du VIII^e siècle (Tomasson 2001, p. 153). La seconde, pratiquée apparemment en « pleine terre » est entourée de pierres de chant mais ne renferme aucun mobilier. Il ne s'agit vraisemblablement pas de tombes isolées car de nombreux ossements ont été retrouvés dans les déblais occasionnés par les travaux (Tomasson 1985, p. 7).

Par ailleurs, sur le finage de la commune, a été découvert un petit gobelet caréné en verre à décor de côtes, daté du VI^e siècle. Il est entré dans les collections du musée de Troyes en 1854⁴ (Cabart, Feyeux 1995, p. 64 et fig. 35, n°145 ; Denajar 2005, p. 335).

Enfin, un triens mérovingien conservé au cabinet

des médailles de la BNF (ancienne collection Rousseau), de provenance inconnue, est supposé avoir été frappé à Essoyes. Son inscription ECIDEI [...] O VICO a d'abord incité les numismates à voir une référence à Exideuil en Dordogne (Prou 1892, p. 527-528, n°2557 ; Belfort 1895, vol. 2, p. 54) mais des études plus récentes ont proposé plutôt une traduction faisant référence à Essoyes (Lafaurie 1993, p. 682-687)⁵.

3. Une nécropole du haut Moyen Âge

(Arthur Guiblais-Starck)

L'opération de diagnostic a consisté à réaliser mécaniquement quarante-trois sondages disposés en quinconce, selon les méthodes d'archéologie préventive pratiquées dans la région. Au total, 11,53% de la surface a été sondée, ce qui a permis de mettre en évidence une dense nécropole du haut Moyen Âge, ainsi que quelques fosses et fossés d'époque contemporaine. Aucune occupation d'une autre période n'a été détectée.

3.1. Situation et limites géographiques

La nécropole est située à mi-pente d'un versant qui regarde vers le sud et le sud-ouest. Ce type de situation est classique à l'époque mérovingienne et tout particulièrement en Champagne-Ardenne, comme vient de le révéler une étude récente (Desbrosse-Degobertière et Truc 2015). Ses limites spatiales ont été cernées dans au moins deux directions : à l'ouest et au sud. Mais il ne s'agit que des limites du noyau découvert au diagnostic, et il est possible que d'autres noyaux soient présents sous les parcelles voisines.

Au nord et à l'est, la nécropole se poursuit en dehors de l'emprise diagnostiquée, empêchant de connaître l'étendue réelle d'un ensemble potentiellement vaste.

3.2. Organisation de la nécropole

Les sépultures sont toutes orientées nord-ouest/sud-est. On constate une organisation spatiale en rangées de tombes parallèles, en conformité avec l'usage de l'époque mérovingienne. L'écart entre les sépultures est faible : il n'excède pas 0,60 m dans les sondages où les rangées de tombes ont été le mieux perçues. Certaines tombes sont même accolées.

Dans le sens SO-NE, on compte jusqu'à 31 tombes mises au jour pour une seule rangée. Dans le sens NO-SE, 18 rangées ont été comptabilisées, pour lesquelles un alignement d'au moins trois tombes a été identifié. Comme pour le nombre de tombes par rangée, ce chiffre est fondé sur les structures réellement mises au jour, sans spéculer sur celles potentiellement situées entre les sondages.

Au total cent-seize sépultures ont été identifiées, dont cinq sarcophages. Un seul avait encore son couvercle. Long de 1,90 m et large de 0,60 m, celui-ci présente un profil bombé. Le traitement décoratif consiste en une large bande sommitale égrisée encadrée par un brochage. Il correspond au type bourguignon-champenois. Le matériau utilisé est une pierre calcaire. Trois autres sarcophages sont apparus côte à côte dans un autre sondage, le cinquième dans un autre sondage. Leur longueur respective est comprise entre 1,84 m et 1,90 m, contre 0,60 m à 0,62 m pour la largeur. Il ne subsiste d'eux que leur cuve, trapézoïdale, en matériau calcaire. Ils sont comblés du même limon brun mêlé d'éclats calcaires qui comble les autres structures de l'opération.

3.3. Éléments de datation

Les sarcophages et le mobilier mis au jour confirment et affinent l'attribution de la nécropole à la période mérovingienne, déjà fortement envisagée au regard de l'organisation spatiale (situation à mi-pente et disposition en rangées parallèles).

Outre la plaque-boucle qui fait notre propos, deux ensembles de céramique ont été découverts, chacun provenant d'une sépulture différente. D'après Pierre Mathelart⁶, le premier pourrait appartenir à un « gobelet biconique à bord haut Aisne D4a ou D5 » (Legoux, Périn, Vallet [LPV] 384 ; Legoux, Périn, Vallet 2009) qui est traditionnellement attribuable au Mérovingien Ancien (MA) 3 - Mérovingien Récent (MR) 1, soit entre 560/70 et 630/40 de notre ère. Le second ensemble pourrait très hypothétiquement appartenir à un bol à bord haut marqué d'un bourrelet à la liaison entre le bord et la panse de type Aisne B2b et décoré d'une molette à cran ou en losange (Bayard, Thouvenot décor type 2 ou décor type 4 ; Bayard et Thouvenot 1993) qui pourrait être à rapprocher des étapes MA1 à MR1 soit entre le Ve siècle et la première moitié du VII^e siècle de notre ère ».

Ces éléments de datation suggèrent une occupation sur au moins deux siècles, à partir du VI^e siècle (voire dès le V^e) et au moins jusqu'au VII^e siècle, ce qui est classique pour les nécropoles rurales du haut Moyen Âge.

4. La plaque-boucle de style aquitain

(Charles Poulain, Marie-Cécile Truc)

La plaque-boucle a été mise au jour lors d'une recherche à l'aide d'un détecteur de métaux sur les déblais d'un sondage (fig. 2). Elle ne peut donc être attribuée de manière certaine à une sépulture plutôt qu'à une autre, aussi son contexte de dépôt ne peut-il être étudié. En revanche ses caractéristiques morphologiques et ornementales permettent de l'intégrer au groupe de plaques-boucles en alliage cuivreux dites de type aquitain, objet assez peu représenté dans notre région et méritant donc ici une analyse détaillée et une mise en perspective avec d'autres plaques-boucles.

4.1. Le style aquitain : définition et rappel historiographique

Le type aquitain est « un style ornemental constitué de divers motifs gravés tels que des personnages, des animaux, des entrelacs ou des motifs s'inscrivant dans un champ en pointillé » (Lerenter 1989, p. 55). Ces décors se retrouvent aussi bien sur des plaques de forme méridionale que septentrionale. Les formes sont le plus souvent triangulaires, rectangulaires ou trapézoïdales, avec parfois une extrémité terminée en queue d'aronde comme sur l'objet d'Essoyes. Les bossettes sont généralement plutôt nombreuses et débordantes. Ce style, qui apparaît vers la fin du VI^e siècle pour se développer au cours du VII^e siècle, semble avoir pour berceau le sud-ouest de la France, principalement le long de la Garonne. Il puise son inspiration dans une combinaison originale entre un substrat gallo-romain encore bien présent, une prise de conscience régionale, ainsi que quelques influences septentrionales « germaniques » (Lerenter 1989, p. 57-58 ; 1991a, vol. 1, p. 93 et suiv.).

Avant le travail universitaire de Sophie Lerenter, qui fait actuellement référence, ces objets avaient déjà fait l'objet d'études plus ou moins complètes. Camille Barrière-Flavy est le premier à détecter la présence d'un groupe spécifique, mais lui attribue à

tort une origine wisigothique (Barrière-Flavy 1892 ; Lerenter 1991a, vol. 1, p. 6). Par la suite, Louis Franchet, Edouard Salin ou encore Jacques Rivière y verront plutôt une influence d'art des steppes (Franchet 1930 ; Salin 1959 ; Rivière 1966). C'est Nils Arberg (1943-1947) qui sera le premier à identifier le style aquitain comme tel et à proposer une première ébauche de typologie. Par la suite, en 1977, Edward James pose pour la première fois la question d'une influence antique dans les décors (James 1977).

En 1987, Sophie Lerenter, dans le cadre d'un mémoire de maîtrise universitaire, augmente considérablement le corpus des plaques dites aquitaines et propose une nouvelle typologie (Lerenter 1987). Elle poursuit son étude par un DEA (Lerenter 1988, 1989), puis une thèse malheureusement restée inédite mais qui a toutefois fait l'objet d'articles (Lerenter 1991a et b). Partant d'un corpus de 479 objets, l'auteure élabore une typologie fondée essentiellement sur la forme des plaques et, dans une moindre mesure, sur le décor. Cette typologie est conçue comme un mode de classement ouvert, permettant à loisir de créer de nouveaux types⁷. Elle comporte dix grands groupes (de A à J), chacun divisé en plusieurs sous-groupes (Lerenter 1991a, vol. 1, p. 34-69). Une datation est proposée pour chaque groupe. Dans son travail, S. Lerenter analyse également les décors récurrents et parvient ainsi à mettre en évidence leurs influences, notamment antiques. L'auteure s'intéresse aussi aux techniques de fabrication et propose de nombreuses cartes de répartition en fonction des types morphologiques, tout en reconnaissant la difficulté de localiser avec précision les ateliers de production. Enfin, elle explique la diffusion de ces plaques aquitaines vers des contrées plus septentrionales par des déplacements individuels plutôt que par des ateliers itinérants.

D'autres chercheurs abordent le style aquitain au travers d'études régionales portant sur le mobilier ou les rites funéraires, comme Claude Lorren dans sa thèse sur les plaque-boucles et fibules de Normandie (soutenue en 1976 et publiée en 2001), ou encore Henri Gaillard de Sémainville pour le sud de la Bourgogne (1980) et Michel Colardelle pour les Alpes du nord (1983). En Allemagne, des objets de style aquitain sont étudiés par Michaela Aufleger dans son travail sur les représentations animales (Aufleger 1997) ainsi que par Annette

Frey dans sa thèse sur les plaques-boucles d'origine occidentale découvertes dans la partie orientale du monde mérovingien (Frey 2006).

Enfin, concernant la Champagne-Ardenne, en 2005, à l'occasion de la publication d'une plaque-boucle trouvée à Saint-Martin-aux-Champs (Marne), Charles Poulain fait un état complet des découvertes du département, qu'il réactualise et insère dans la typologie de S. Lerenter (Poulain 2005).

4.2. Description technique et morphologique de la plaque d'Essoyes

Cette plaque est incomplète, puisque la boucle, l'ardillon et plusieurs bossettes sont manquants. La cassure de la plaque semble ancienne.

La forme générale de la plaque est trapézoïdale, avec un contour ondulé. Conservée sur une longueur de 69 mm, elle devait mesurer au moins le double à l'origine. Sa largeur maximale, dans son état de conservation actuel, est de 55 mm. L'épaisseur moyenne de l'objet est de 2 mm. Son extrémité distale est en queue d'aronde, c'est-à-dire avec deux pointes recourbées en crochet ou bec vers l'extérieur.

À l'origine, cette plaque devait comporter cinq bossettes hémisphériques, mais seule la bossette terminale est toujours visible. Bien que très partiellement conservée, son empreinte subsiste en totalité sur la plaque, ce qui permet de lui restituer un diamètre maximal de 16 mm.

On distingue encore, le long des grands côtés, vers la partie proximale de la plaque, les points d'accroche de deux autres bossettes qui se faisaient face. Ces bossettes, destinées en principe à participer à la fixation de la plaque sur le cuir de la ceinture, jouent pour ce type de plaque-boucle un rôle purement décoratif. La fixation à la ceinture est en effet assurée par des tenons perforés en alliage cuivreux situés au revers de la plaque et coulés en même temps. Ces tenons traversent le cuir de la ceinture et sont reliés entre eux par un lacet (Lerenter 1991a, vol. 1, p. 82 ; vol. 3, fig. 43). Au revers de la plaque d'Essoyes, ne subsistent que deux de ces tenons, tous deux disposés vers l'extrémité distale de la plaque. Sur ce type de plaque, un troisième voire un quatrième tenon est généralement présent. Lorsqu'ils sont au nombre de trois, les tenons sont disposés en triangle, celui qui

forme la pointe du triangle se trouve en principe disposé vers la partie proximale qui est manquante sur la plaque d'Essoyes⁸. Lorsqu'ils sont au nombre de quatre, les tenons sont disposés en rectangle⁹.



Fig. 2 : Photographie de la plaque-boucle d'Essoyes, avers et revers (cliché : Simon Loiseau, Inrap)

Cette plaque est entièrement réalisée en alliage cuivreux étamé : sa forme a été moulée, puis le décor gravé. Enfin la surface a été recouverte d'étain, conférant ainsi à l'objet l'aspect blanc et brillant de l'argent. Ces matériaux et cette technique sont classiques pour les plaques de style aquitain et la couleur dorée des bossettes, qui ne sont jamais étamées, se détache alors très nettement sur le fond argenté de l'objet (Lerenter 1991a, vol. 1, p. 76). Le revers de la plaque ne porte pas de canal de coulée, rainures longitudinales que l'on retrouve fréquemment par paire sur les plaques aquitaines et dont la fonction exacte reste à définir. Ces canaux

participaient peut-être à rendre l'objet plus solide, car il semblerait que parmi les grandes plaques, celles qui sont cassées ne possèdent jamais de tels canaux (Lerenter 1991a, vol. 1, p. 78). Le cas de l'exemplaire d'Essoyes en est d'ailleurs une parfaite illustration.

La boucle et son système d'articulation à la plaque ont totalement disparu. La plaque devait être prolongée par deux ou quatre pattes de fixation, chacune dotée d'un œillet dans lequel passait un axe transversal, permettant d'assurer ainsi à la fois la fixation et l'articulation de la boucle ainsi que de son ardillon. Comme sur les autres plaques-boucles de ce type, la boucle devait être ovale et l'ardillon devait présenter une base scutiforme (Lerenter 1991a, vol. 3, fig. 3, 4).

4.3. Discussion typologique

La plaque d'Essoyes nous semble pouvoir être classée dans le groupe A2 de S. Lerenter. Certes, le groupe A renferme les plaques rectangulaires alors que celle d'Essoyes est nettement trapézoïdale, mais le sous-groupe A2 concerne des plaques au contour anguleux proche du trapèze et dont l'extrémité est pourvue de deux crochets distaux plus ou moins recourbés. Ces plaques possèdent cinq à sept bossettes, quatre pattes de fixation et quatre tenons au revers (Lerenter 1991a, vol. 1, p. 37). Ce sous-groupe A2 ne renferme en fait que deux exemplaires : une plaque provenant de Nérac (Lot-et-Garonne) et une autre de Merville (Haute-Garonne). C'est notamment la ressemblance morphologique entre cette dernière - dont le contour paraît d'ailleurs presque trapézoïdal¹⁰ - et celle d'Essoyes, qui nous incite à proposer cette classification.

Enfin, notons que la plaque d'Essoyes s'intègre également dans la catégorie IVBD de Claude Lorren, qui rassemble les plaques-boucles aquitaines en alliage cuivreux, à trois bossettes, à contour festonné et terminées par deux points recourbés (Lorren 2001 p. 295-306 et pl. XL et XLI). Mais l'exemplaire d'Essoyes en diffère toutefois par le décor, la rosette étant absente du corpus normand.

4.4. Le décor (fig. 2 à 4)

Le décor, très dense, occupe toute la surface de

l'objet et se prolongeait sans doute sur la base scutiforme de l'ardillon, voire sur la boucle. Le décor principal consiste en deux rosettes à six pétales, chaque rosette étant inscrite dans un cercle. Le pourtour de ces cercles est garni d'une frise d'arceaux « en demi-cercle ». Enfin, la partie distale de la plaque comporte un cordon rectiligne transversal, terminé à chaque extrémité par des « pétales » ou un « nœud »¹¹. La plaque étant incomplète, nous ne pouvons pas savoir si une ou plusieurs rosettes supplémentaires - ou tout autre motif - ornaient l'objet.

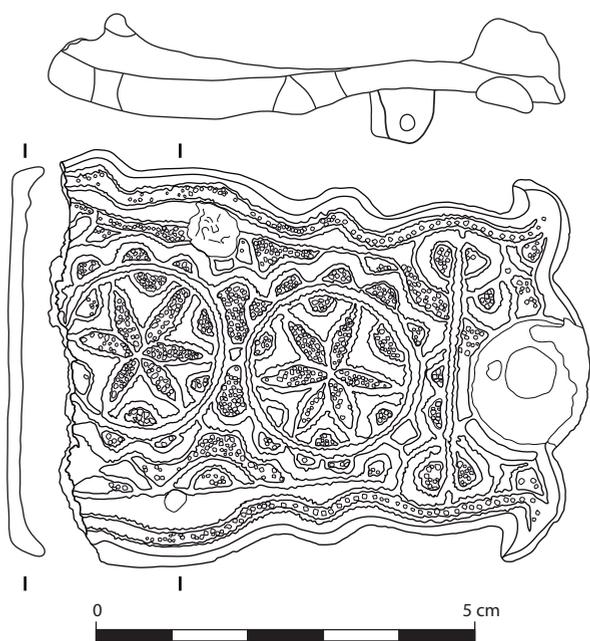


Fig. 3 : Dessin de la plaque-boucle d'Essoyes (dessin : Simon Loiseau et Catherine Perrier, Inrap)

4.4.1. Le champ pointillé

Le fond est entièrement traité en pointillé, technique décorative qui concerne la quasi-totalité des garnitures aquitaines en alliage cuivreux. Ce traitement permet de mettre en valeur le décor et les surfaces étamées, dont l'aspect lisse et brillant ressort particulièrement sur ce fond pointillé. Sur de nombreuses garnitures, le pointillé est appliqué de manière très ordonnée, en rangs successifs soulignant le décor, comme par exemple sur la plaque de Curtil-sous-Burnand (Saône-et-Loire) (Lerenter 1991a, vol. 1, p. 116-118 ; vol. 2, p. 56 ;

vol. 3, fig. 119). Ce n'est pas le cas à Essoyes, où le pointillé semble appliqué au contraire de manière aléatoire, sans tenir compte du décor (fig. 4).



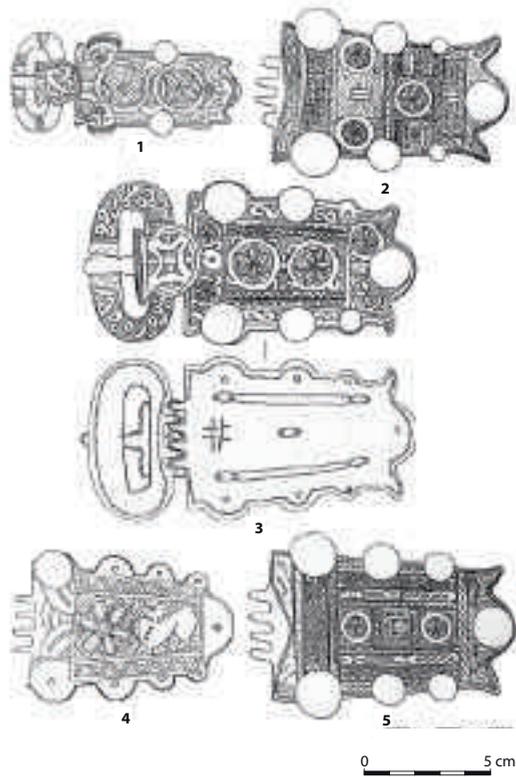
Fig. 4 : Détail d'une rosette à décor pointillé (cliché : Simon Loiseau, Inrap)

4.4.2. Le thème ornemental de la rosette

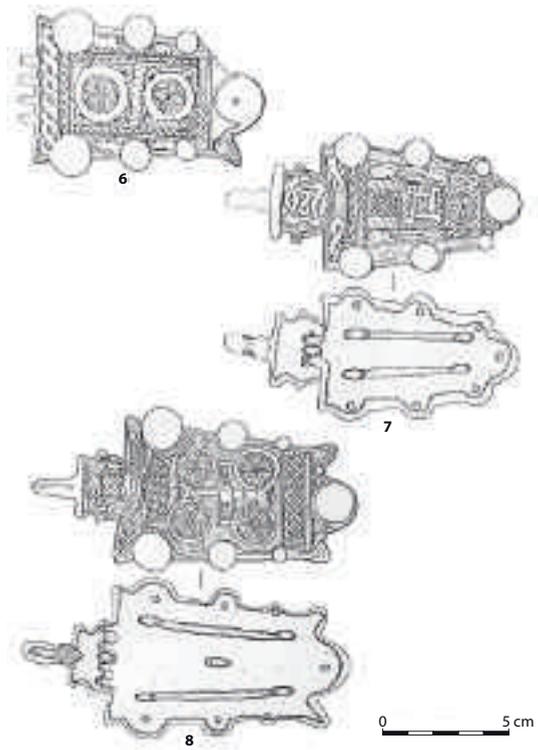
Le motif de rosette dérive selon S. Lerenter d'un répertoire antique et il est d'ailleurs rarement présent dans l'art « germanique ». L'auteure pense que les artisans ont pu s'inspirer des ornements présentes sur des mosaïques et sarcophages antiques (Lerenter 1991a, vol. 1, p. 97).

Si le motif de la rosette est récurrent sur les plaques aquitaines (fig. 5), il est toutefois très loin d'être le plus fréquent, puisque sur les plus de 400 exemplaires étudiés par S. Lerenter, nous n'en avons recensé que onze présentant un tel décor, nombre auquel nous pouvons ajouter une plaque-boucle provenant de Guilhamat (Haute-Garonne), ce qui avec Essoyes porte le total à 13¹². Bien que cette valeur ne soit qu'indicative puisqu'elle reflète un état de la recherche, elle montre cependant de façon indubitable à quel point ce thème décoratif demeure assez minoritaire sur les plaques aquitaines.

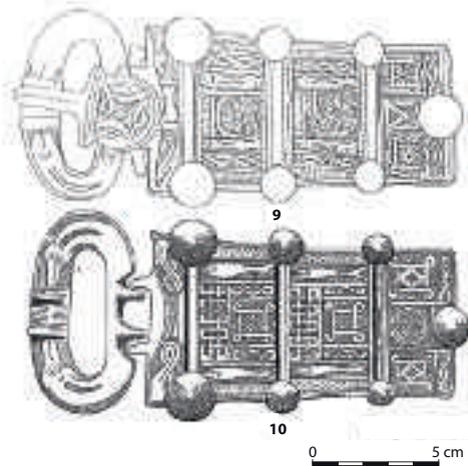
En effet ce thème apparaît moins fréquemment que les entrelacs, les représentations anthropomorphes et animalières ou encore les divers motifs géométriques qui constituent la majeure partie du répertoire iconographique du style aquitain.



- 1 - Cailhavel (Lerenter 1991a, vol. 3, 11.022.B131, pl. VIII n°3)
 2 - environs de Toulouse (Lerenter 1991a, vol. 3, 31.042.B15, pl. XV n°3)
 3 - Teilhet (Lerenter 1991a, 09.033.B15, vol. 3, pl. XI n°2-3)
 4 - Pouzilbac (Lerenter 1991a, vol. 3, 30.080.B24, pl. XXVI, n°4)
 5 - Gasailhou ou Gasailou, commune de Gaillac-Toulza (Lerenter 1991a, vol. 3, 31.037.B15, pl. XIII n°2)



- 6 - Mirepoix (Lerenter 1991a, vol. 3, 09.032.B15, pl. XI n°1)
 7 - Gibel (Lerenter 1991a, vol. 3, 31.055.B22, pl. XX n°1-2)
 8 - Gibel (Lerenter 1991a, vol. 3, 31.039.B15, pl. XIV n°1-2)



- 9 - Montferrand (Lerenter 1991a, vol. 3, 11.004.A13, Pl. II n°2)
 10 - Revel (Lerenter 31.005.A13, dessin issu d'Aufleger 2006, Tafel 5, n°3).

Fig. 5 : Plaques de style aquitain à décor de rosettes (montage : Simon Loiseau, Inrap, d'après Lerenter 1991a, vol. 3 et Aufleger 2006)

Dans la plupart des cas, la rosette n'est d'ailleurs pas le motif principal de la plaque-boucle : elle côtoie des ornements géométriques, animaliers ou des entrelacs. Par exemple, sur la plaque de Pouzilhac, la rosette est accostée d'un quadrupède dont la tête regarde vers l'arrière. Sur une plaque de Gibel, ainsi que sur une autre provenant des environs de Toulouse, ou encore sur celle de Revel, les rosettes ne sont qu'un élément minoritaire du décor, au profit d'entrelacs, de motifs géométriques et animaliers stylisés. A ce titre la plaque d'Essoyes est déjà remarquable puisque la rosette constitue le motif principal du décor.

Huit (voire neuf) plaques sur treize portant un décor de rosettes appartiennent au groupe B, le sous groupe B15 étant de loin le plus représenté (cinq sur treize) (fig. 6).

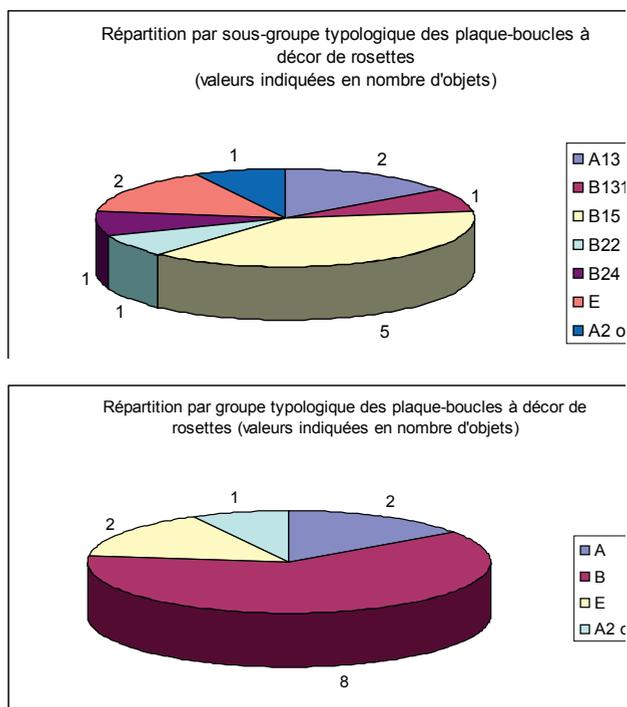


Fig. 6 : Répartition typologique des plaques-boucles à décor de rosettes (infographie : Marie-Cécile Truc, Inrap)

La relation entre le groupe B et la présence d'un motif de rosette semble donc évidente, sans être systématique. En revanche lorsque l'on tente d'analyser plus finement le décor (taille des rosettes, disposition sur la plaque, association avec d'autres motifs, etc.), aucune association préférentielle avec un groupe ou sous-groupe particulier ne semble apparaître. Il semble donc que si, dans la majorité

des cas, la présence d'une rosette peut être associée aux plaques du groupe B, en revanche dans le détail, son traitement ornemental reste indépendant de la morphologie de la plaque.

C'est d'ailleurs le cas si l'on se penche sur le nombre de pétales d'une rosette : toujours pair, il peut être de quatre ou six pétales, sans qu'un type semble prédominer sur l'autre. Ce nombre ne semble dépendre ni de la taille de la plaque, ni de sa forme (donc de sa typologie), ni même de l'importance du décor de rosette sur l'objet ou encore de sa localisation sur la plaque. Le nombre de pétales semble au final résulter uniquement de la fantaisie de l'artisan - comme semble d'ailleurs le confirmer le cas, unique à notre connaissance, de la rosette à huit pétales qui orne la plaque de Saint-Julia (Haute-Garonne) (Lerenter 1991a vol. 3, 31.082 B24, pl. XXVII n°1) - et ne pas répondre à une gestion économique du geste ou du motif.

Par ailleurs, en dehors de la plaque en elle-même, ce motif de rosette peut se retrouver sur d'autres éléments constitutifs d'une garniture de ceinture, comme par exemple un ardillon à base scutiforme trouvé dans notre région aux environs de Lenharrée (Marne)¹³.



Fig. 7 : Plaque et ardillon de Lenharrée (montage : Simon Loiseau, Inrap, d'après des clichés du musée d'Épernay et un dessin issu de Poulain 2005, fig. 8, n°2)

L'inspiration ornementale de la plaque dorsale provenant de Saint-Félix-Laurageais¹⁴ (Haute-Garonne) (fig. 8), se rapproche plus de l'objet d'Essoyes : la plaque de Saint-Félix est en effet ornée d'une rosette à quatre pétales insérée dans un cercle entouré d'une frise d'arceaux, frise d'ailleurs semblable à celles que l'on trouve sur la plaque d'Essoyes (Barrière-Flavy 1892, pl. XIV n°3 ; Lerenter 1991a, vol. 3, 31-423-J1, pl. C n° 3).



Fig. 8 : Plaque dorsale de Saint-Félix-Laurageais (montage : Simon Loiseau, *Inrap*, d'après Lerenter 1991a, vol. 3, 31-423-J1, pl. C n°3)

4.4.3. La frise d'arceaux

Sur la plaque d'Essoyes, les deux cercles qui ceignent le motif de pétales sont réunis par une frise d'arceaux (ou arcature ?). Le motif semble caractéristique d'une composition de style aquitain. Il est généralement utilisé pour séparer ou border des champs verticalement ou horizontalement, comme on peut l'observer sur une vingtaine d'exemplaires¹⁵.

Les frises d'arceaux qui entrent dans la composition du décor d'une des plaques de Teilhet (Ariège) (Lerenter 1991a, vol. 3, 09.062 B24, pl. XXII n°1) occupent toute la plaque, l'ardillon et la boucle. Certaines autres suivent le contour de la plaque et des bossettes, formant une sinusoïde qui offre quelques similitudes avec la conception du décor de la plaque d'Essoyes. Parfois une frise d'arceaux borde plus ou moins complètement le contour d'une plaque-boucle ronde de type E¹⁶. On recense également une plaque à deux frises parallèles¹⁷. Elle

se retrouve aussi sur le contour du bouclier d'un ardillon¹⁸ et sur la boucle de trois plaques¹⁹.

L'association rosettes (à quatre ou six pétales) et frises d'arceaux se rencontre dans un petit nombre de cas. Outre celle Essoyes, les plaques de Mirepoix, Gaillac-Toulza et Gibel ainsi que la plaque dorsale de Saint-Félix associent ces deux types de motifs. Sur la plaque de Teilhet, les arceaux de la frise sont différents²⁰.

4.4.4. Le motif cordiforme

La partie distale de la plaque d'Essoyes porte un motif de cordon transversal terminé en deux « pétales » ou « nœud ». Les plaques aquitaines se terminent en effet pour la plupart par un motif transversal souvent inscrit dans un bandeau, mais le répertoire iconographique est constitué le plus souvent d'entrelacs. On trouve également des figurations anthropomorphes aux silhouettes très allongées, parfois des rosettes, des ondulations, des motifs géométriques et plus rarement zoomorphes (poisson, serpent, etc.). On peut se demander si ce motif cordiforme de la plaque d'Essoyes ne serait pas une imitation très stylisée, voire mal comprise, d'un des thèmes iconographiques énumérés ci-dessus.

Parmi les thèmes qui ont pu influencer sur le décor de la plaque d'Essoyes, deux hypothèses nous paraissent mériter d'être développées.

Une première hypothèse serait que ce motif pourrait être la réminiscence de bossettes non présentes sur l'objet : en effet, sur un certain nombre de plaques-boucles aquitaines, le décor est compartimenté par des cordons transversaux qui relient ainsi les deux bossettes situées en vis-à-vis sur chaque bord de l'objet. C'est le cas par exemple sur deux plaques de Teilhet (Lerenter 1991a vol. 3, pl. XI, n°2 et pl. XX, n°3). La plaque de Nérac nous paraît elle aussi éclairante sur le sujet : on y voit un cordon rectiligne transversal placé en partie distale et reliant deux bossettes placées en vis-à-vis. A chaque extrémité, il est parachevé par un cercle gravé qui entourait à l'origine les bossettes aujourd'hui disparues (Couptry 1975, p. 479, fig. 26). Le même schéma s'observe aussi sur la plaque de Bueil (Eure), mais cette fois en partie proximale : les bossettes n'étant pas conservées, on voit très nettement que le cordon est parachevé par deux cercles, destinés à l'origine à entourer les

bossettes (Lerenter 1991a vol. 3, 27.018.B12, pl. VII n°4 ; Lorren 2001, pl. XL, n°2) (fig. 9). Sur la plaque d'Essoyes, le cordon ne sert pas à relier deux bossettes, puisqu'il n'y en pas sur cette partie de la plaque. Mais les volutes présentes aux extrémités du cordon pourraient être la réminiscence de ces bossettes, devenues inutiles sur cet objet.

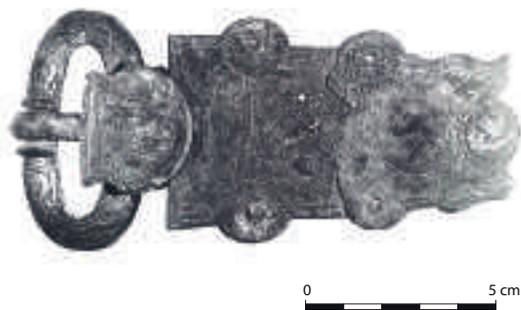


Fig. 9 : Plaque de Bueil (montage : Simon Loiseau, *Inrap*, d'après Lorren 2001, pl. XL, n°2)

La seconde hypothèse, qui peut sembler audacieuse, pose le postulat d'une parenté entre les motifs de masques humains et ce « nœud » qui en serait en fait une interprétation extrêmement stylisée.

On commence en effet à bien connaître toute une production de plaques-boucles septentrionales du début du VII^e siècle : toujours en bronze et de forme circulaire, leur décor au centre comporte un masque humain encadré de frises géométriques. L'interprétation de cette représentation anthropomorphe comme la face du Christ semble désormais admise. Il faut donc voir une influence chrétienne dans ces plaques d'origine septentrionale, dont le centre de production devait se situer dans le centre-ouest du bassin parisien, voire en Île-de-France même (Périn, 1985, p. 767 ; Frey 2006, p. 34-37 ; Martin 2011, p. 53-54).

Or une comparaison minutieuse entre les motifs de « nœud » qui ornent les plaques aquitaines, et le masque humain de ces plaques-boucles rondes septentrionales, fait apparaître d'évidentes analogies entre les thèmes. Sur les plaques aquitaines, ce nœud est - à quelques exceptions près - toujours extrêmement stylisé et dépouillé de toute caractéristique anthropomorphe. En

revanche sur les plaques circulaires septentrionales, le degré de stylisation est très variable, et l'on peut trouver aussi bien un visage humain figuratif qu'une simple face stylisée dont ne subsiste que les yeux et le long nez : c'est ce dernier motif qui présente une parenté évidente avec les « nœuds » aquitains.

Un remarquable exemple nous est offert par deux plaques-boucles rondes septentrionales trouvées sur le site de Jeoffrécourt (Aisne) : si sur la plaque de la sépulture 425, le masque humain est encore figuratif, en revanche sur la plaque de la sépulture 342, il atteint un stade de stylisation qui le fait ressembler de manière frappante au « nœud » aquitain (Martin *et al.* 2011, p. 53).

Du côté des plaques de style aquitain, celle de Saint-Dyé-sur-Loire (Loir-et-Cher) - de type D22 fort répandu au nord de la Loire - présente un masque humain qui a quelques affinités avec notre « nœud ». Ce masque surmonte un serpent à boucles qui en est le motif principal (Lerenter 1991a vol. 3, 41.269.D22, pl. LXXI n°4). On voit dans cette plaque, trouvée hors Aquitaine, une combinaison parfaite entre style aquitain et influence septentrionale, ce qui amène à se poser d'ailleurs la question du lieu de production de cette plaque, qui n'est sans doute pas aquitain.

Les autres plaques aquitaines - notamment celles dont le lieu de production semble aquitain - présentent un ou plusieurs « nœuds » très stylisés, disposés horizontalement ou verticalement, et généralement sans le cordon : par exemple, une paire de « nœuds » est associée à une frise d'arceaux sur la plaque de Castelnaudary (Lerenter 1991a, vol. 3, 11.186.C3, pl. LIII n°1). Sur les plaques-boucles de Saint-Sauveur (Somme) (Lerenter 1991a, vol. 3, 80.251.D15, pl. LXVII n°2) et de Saint-Martin-de-Lerm (Gironde), (Lerenter 1991a, vol. 3, 33.095.B24, pl. XXX n°3 et vol. 1, p. 108), le « nœud » accompagne un quadrupède qui est un cheval au galop équipé de rênes. Sur une plaque-boucle trouvée dans le département des Yvelines, ce motif précède deux anneaux entrelacés dans des cartouches bordés d'une torsade (Lerenter, n° 78.026.B131, pl. IX n° 3). On le retrouve aussi à Lavoye (Meuse), sur une plaque de forme trapézoïdale à cinq bossettes de type Marolles²¹ (Joffroy 1974, p. 53, fig. 33).

Si la parenté entre ces « nœuds » aquitains et les masques septentrionaux peut sembler plausible

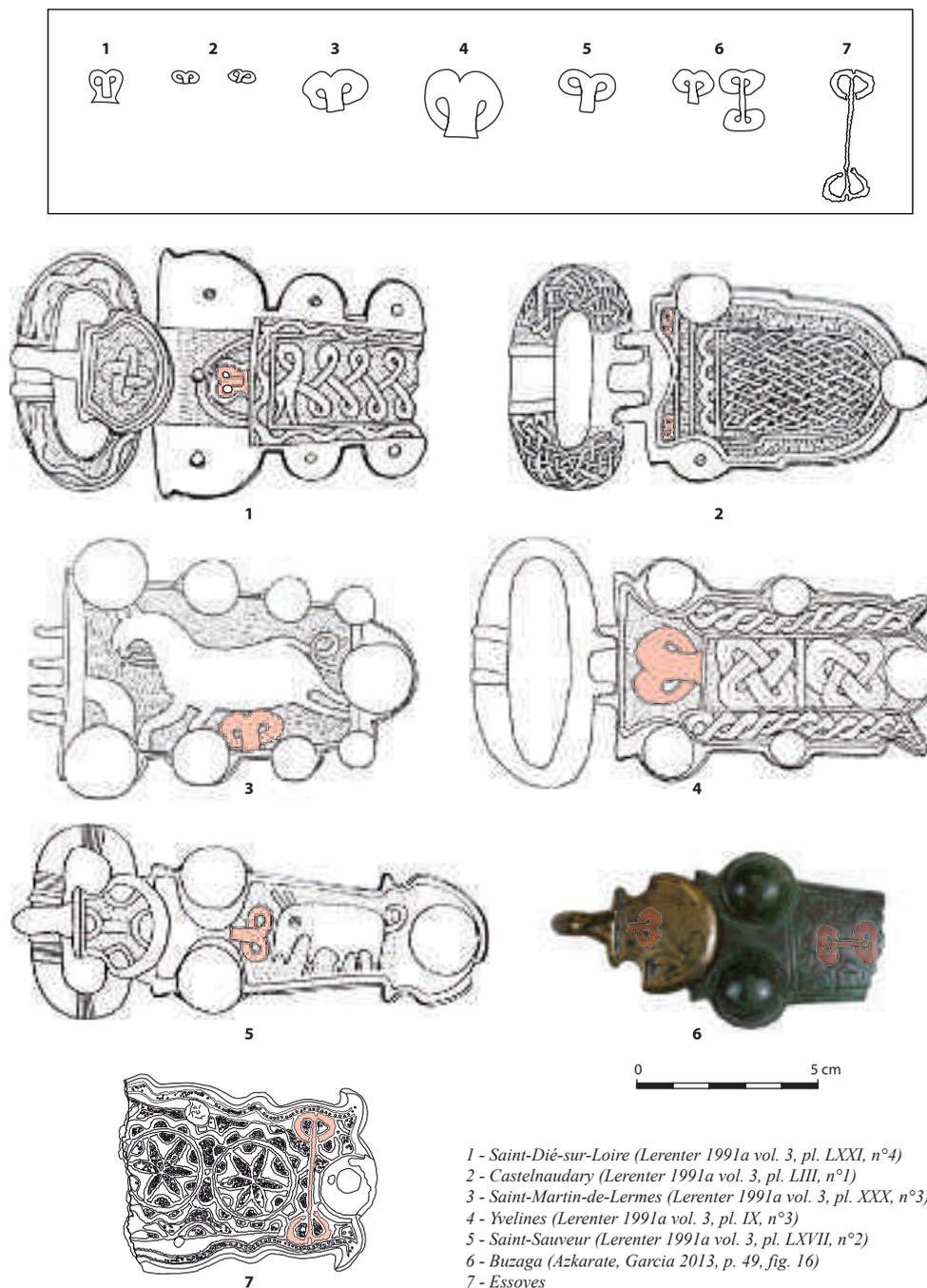


Fig. 10 : Exemples de plaques-boucles à motif de « nœud » cordiforme (montage : Simon Loiseau, Inrap)

au vu de tous ces exemples, le motif cordiforme d'Essoyes peut certes sembler un peu éloigné, nous le reconnaissons. En effet, il comporte une ligne ou « corde » longiligne, généralement absente des exemples cités ci-dessus. Par ailleurs ce « nœud », dans son tracé évoque ici plutôt deux pétales ou un motif floral - en accord avec le décor de rosettes prédominant sur la plaque - plutôt qu'un nez et deux yeux très stylisés.

Néanmoins, le maillon manquant de cette chaîne stylistique pourrait nous être fourni par la plaque-boucle de Buzaga (Espagne, province de Navarre) (fig. 10). Cet objet, hélas incomplet, présente sur le bouclier de l'ardillon un motif qui rappelle tout à fait les masques humains stylisés évoqués ci-dessus. Ce motif est repris sur le corps de la plaque, mais de façon encore plus stylisée, ce qui fait que sans la présence du décor sur l'ardillon, la parenté

avec un masque humain semblerait totalement exclue. Par ailleurs, ce motif est doublé et les deux « nœuds » sont reliés par une « corde » horizontale. Donc au final, excepté la disposition horizontale et non verticale, ce motif est très semblable à celui d'Essoyes (Azkarate, Garcia 2013, p. 49, fig. 16).

Ce motif de masque humain ou le thème de la bossette ont-ils donc pu inspirer, même de manière fort lointaine, le créateur de la plaque d'Essoyes ? Dans l'état actuel de la recherche, il est impossible de répondre à cette question, mais ces pistes mériteraient d'être approfondies dans le cadre d'études comparatives menées à plus vaste échelle. Et sans doute l'artisan, s'inspirant d'un mélange d'influences dont il ne connaissait pas forcément l'origine ni le sens, a pu ainsi combiner plusieurs thèmes décoratifs aboutissant à une création plus ou moins originale.

4.5. Datation

S. Lerenter propose de dater le groupe B12 de la seconde moitié du VII^e siècle en se fondant notamment sur les datations avancées par Claude Lorren (Lerenter 1991a, vol. 1, p. 129). Mais depuis 2004, la Chronologie normalisée (Legoux, Périn Vallet 2004 : actualisée et rééditée en 2006 et 2009), qui fait référence pour l'ensemble du mobilier funéraire mérovingien du nord de la France, a daté les plaques-boucles de type aquitain légèrement plus précocement, du Mérovingien Récent 1 au Mérovingien Récent 2 (MR1-MR2), c'est-à-dire des années 600/610 jusque 660/670 (Legoux, Périn, Vallet 2009, p. 34 et 55).

Faute de contexte de dépôt précis, il ne nous est pas possible d'être plus précis pour la plaque-boucle d'Essoyes et nous retiendrons donc cette datation des deux premiers tiers du VII^e siècle.

4.6. Aire de diffusion

Les plaques-boucles de style aquitain, tous types confondus, sont assez peu courantes dans nos régions et, comme leur appellation le sous-entend, sont surtout retrouvées dans le sud-ouest de la France, avec une concentration notable le long de la Garonne (Gaillard de Sémainville 1980, p. 96 ; Lerenter 1991a, p. 252). On en trouve toutefois dans la moitié nord de la France, dans

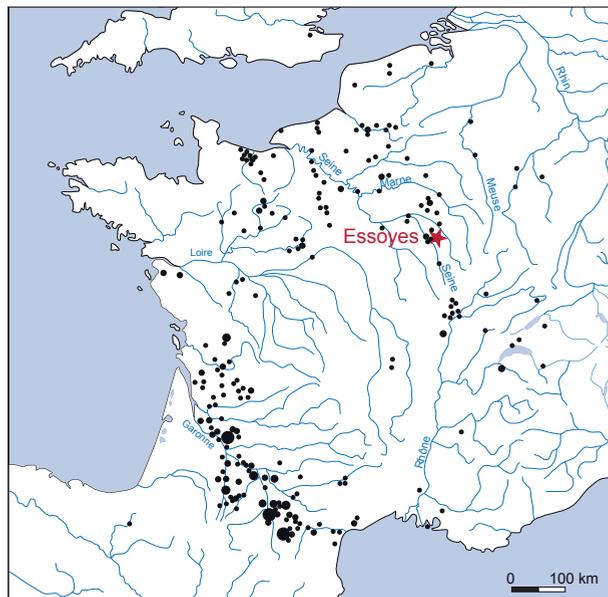


Fig. 11 : Carte de répartition des objets de style aquitain (DAO : Guillaume Achard-Corompt, Inrap, d'après Lerenter 1991a, vol. 3, pl.18 avec quelques compléments)

les régions Centre, Basse et Haute-Normandie, Picardie, Champagne-Ardenne, Lorraine et Bourgogne (Lorren 2001 ; Gaillard de Sémainville 1980, pl. 48, annexe 3-4 ; Collardelle 1983, p. 116 ; Lerenter 1991a, p. 240-252) (fig. 11).

Concernant la région Champagne-Ardenne, Charles Poulain a réactualisé le corpus dans son article de 2005 et dénombre au moins une dizaine d'exemplaires dans les départements de la Marne et de l'Aube (Poulain 2005, fig. 7)²². Depuis, une garniture complète (plaque-boucle, contre-plaque et plaque dorsale) a été trouvée en 2007, dans une tombe d'enfant à Pont-sur-Seine, dans l'Aube (Truc 2015).

Il semble, au vu des cartes réalisées par S. Lerenter (Lerenter 1991a, p. 252) et C. Poulain (Poulain 2005, p. 18), complétées par les découvertes récentes d'Essoyes et de Pont-sur-Seine, qu'en Champagne-Ardenne les plaques de type aquitain se localisent essentiellement au sud de la rivière Marne. En effet, les plaques champardenaises ou plus exactement marnaises et auboises, constituent la limite nord-est de diffusion des plaques aquitaines dans le nord de la France, même si l'on trouve encore quelques rares exemplaires dans les Ardennes ou en Lorraine.

Si l'on détaille leur répartition en fonction de leur typologie, les groupes A et G semblent se

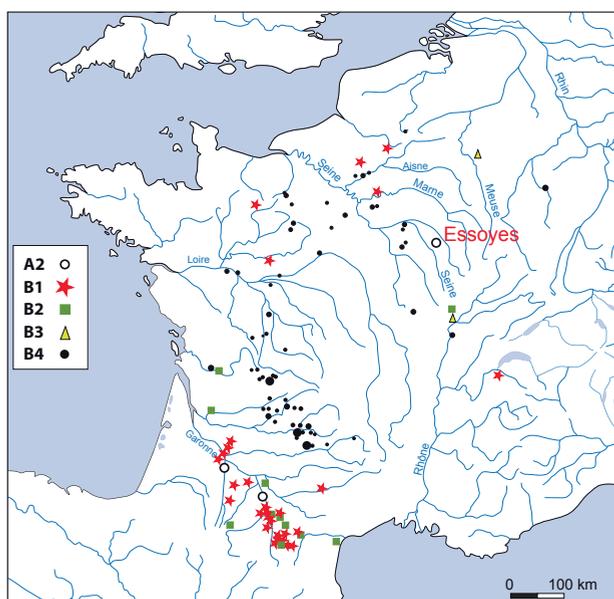


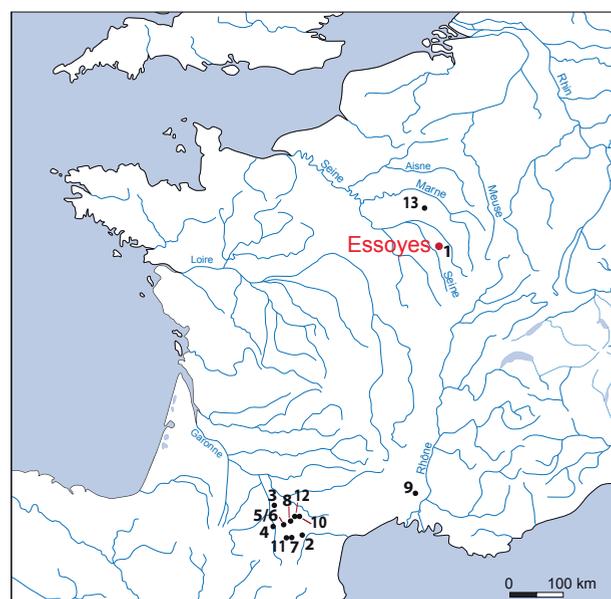
Fig. 12 : Carte de répartition des objets de style aquitain de type A2 et B (DAO : Guillaume Achard-Corompt, Inrap, d'après Lerenter 1991a, vol. 3, pl. 6 et 7 synthétisées)

concentrer exclusivement en Aquitaine et aucun exemplaire n'a été retrouvé dans le nord de la France, contrairement aux autres groupes et notamment le groupe B, qui se répartissent assez bien au sein de ces deux aires géographiques²³ (fig. 12).

Si l'on se penche sur la répartition des garnitures de ceintures aquitaines à décor de rosette (plaque dorsale de Saint-Félix et ardillon de Lenharrée inclus), on constate que ce motif semble être une spécificité aquitaine, et ce quelle que soit l'attribution typologique de l'objet (fig. 13). Les rosettes sont d'ailleurs absentes des corpus normand, bourguignon et alpin (Lorren 2001 p. 295-306 et planches et pl. XL et XLI ; Sémainville 1980 ; Colardelle 1983). Les deux seuls objets sortant de cette aire géographique sont la plaque-boucle d'Essoyes et l'ardillon de Lenharrée, tous deux provenant de Champagne-Ardenne. Réalité géographique ou simple reflet de l'état de la recherche, il nous est bien évidemment impossible de trancher.

5. Conclusion

La plaque-boucle d'Essoyes est un bel exemple du type aquitain et elle date vraisemblablement des deux premiers tiers du VIIe siècle, datation



- 1 : Essoyes (Aube)
- 2 : Cailhavel (Aude) - type Lerenter B131
- 3 : environs de Toulouse (Haute-Garonne) - type Lerenter B15
- 4 : Gaillac Toulza (hameau de Gaisailou) (Haute-Garonne) - type Lerenter B13
- 5 : Gibel (Haute-Garonne) - type Lerenter B15
- 6 : Gibel (Haute-Garonne) - type Lerenter B22
- 7 : Mirepoix (Ariège) - type Lerenter B15
- 8 : Montferrand (Aude) - type Lerenter A13
- 9 : Pouzilhat (Gard) - type Lerenter B24
- 10 : Revel (Haute-Garonne) - type Lerenter A13
- 11 : Teilhet (Ariège) - type Lerenter B15
- 12 : Saint-Félix (Haute-Garonne) - plaque dorsale type Lerenter J1
- 13 : environs de Lenharrée (Marne) - ardillon de boucle (Poulain 2005)

Fig. 13 : Carte de répartition des principaux objets de style aquitain à décor de rosettes (DAO : Guillaume Achard-Corompt, Charles Poulain, Marie-Cécile Truc)

qui semble en parfaite cohérence avec les autres indices archéologiques repérés sur le site. Le style ornemental dit aquitain, originaire du sud-ouest, s'est diffusé jusqu'en Gaule septentrionale. Néanmoins, ces objets restent assez peu fréquents dans le nord-est du pays et l'exemplaire d'Essoyes se distingue tout particulièrement par un décor composé essentiellement de rosettes. Ce motif, qui est sans doute d'inspiration antique, n'est pas une exception sur les objets aquitains, mais il constitue rarement l'intégralité du décor comme ici. Par ailleurs, le motif cordiforme à « nœud » de la plaque illustre bien le croisement des influences stylistiques entre l'Aquitaine et le nord de la Gaule. Comment cette plaque est-elle arrivée jusqu'à Essoyes ? La question reste posée. De même que celle de son lieu de production exact d'ailleurs, car même si l'influence aquitaine est indéniable, nous n'avons jusqu'à présent trouvé aucune autre plaque-boucle réellement similaire à celle d'Essoyes.

Notes :

1. Il est toutefois important de souligner le risque de pillage qui pèse sur la nécropole, comme souvent sur ce type de site. Afin de prévenir ce risque, il ne sera pas fait mention ici de l'emplacement exact de l'opération : aucun lieu-dit ni plan de situation ne sera indiqué. Seule une description de l'environnement sera fournie, afin d'indiquer le contexte de la découverte. Aucun plan des vestiges ne sera évidemment reproduit, et la profondeur d'apparition des sépultures ne sera pas détaillée.

2. Paragraphe : R. Giros, géomorphologue (Inrap).

3. Ce sarcophage est aujourd'hui conservé dans l'église d'Essoyes.

4. Musée Saint-Loup de Troyes n° 4578.

5. Tous nos remerciements à Thibault Cardon (Doctorant, Ehess) pour nous avoir communiqué ces informations numismatiques.

6. Céramologue, Inrap.

7. Ce qui sera fait par la suite, notamment par Cédric Le Provost, à l'occasion de ses travaux sur les plaques triangulaires à dix bossuettes : https://www.academia.edu/9475567/Les_plaques_triangulaires_en_bronze.

8. C'est le cas notamment pour les plaques de type B12 (Lerenter 1991a, vol. 1, p. 39).

9. C'est le cas notamment pour les plaques de type A2 (Lerenter 1991a, vol. 1, p. 37).

10. Malheureusement nous ne connaissons pas les dimensions de cet objet, mais nous nous appuyons sur le dessin reproduit dans Lapart 1988, fig. 1, p. 191.

11. Nous ne savons comment nommer ce motif qui par commodité sera nommé « nœud » dans la suite de l'article.

12. Plaques-boucles ornées d'une ou plusieurs rosettes à quatre pétales : **Cailhavel** (Lerenter 1991a, vol. 3, 11.022.B131, pl. VIII n°3) ; **Gasailhou** ou Gasailou commune de **Gaillac Toulza** (Barrière-Flavy 1892, pl. XXII n°1 ; Lerenter 1991a, vol. 3, 31.037.B15, pl. XIII n°2; Aufleger 2006, Tafel 7 n°5). Dans la littérature on trouve la même plaque sous ces trois appellations, ce qui peut prêter à confusion : C. Barrière-Flavy la cite comme provenant de Gasailhou. M. Aufleger, qui ne semble pas avoir pu consulter la thèse de S. Lerenter, fait de même. S. Lerenter la mentionne sous le nom de la Gaillac-Toulza. D'après l'IGN, l'orthographe actuelle est Gasailou, hameau dépendant de la commune de Gaillac-Toulza (source : <http://www.geoportail.gouv.fr>) ; **Gibel** (Lerenter 1991a, vol. 3, 31.039.B15, pl. XIV n°1-2 ; Barrière-Flavy 1892, pl. XXIII n°1) ; **Gibel** (Lerenter 1991a, vol. 3, 31.055.B22, pl. XX n°1-2; Barrière-Flavy 1892, pl. XXIV n°3 ; Aufleger 2006, Tafel 9, n° 2) ; **Montferrand** (Lerenter 1991a, vol. 3, 11.004.A13, pl. II n°2-3 et fig. 56) ; **Revel** (Lerenter 1991a, vol. 3, 31.005.A13, pl. II n°4 ; Aufleger 2006, Tafel 5, n°3).

Rosettes à six pétales : **environs de Toulouse** (Lerenter 1991a, vol. 3, 31.042.B15, pl. XV n°3; Barrière-Flavy 1892, pl. XXII n°2 ; Aufleger 2006, Tafel 7, n°1) ; **Guilhamat**, commune de Larcois-Falgrade. Cette plaque, non recensée par S. Lerenter, s'intègre dans son groupe E (Boudartchouk, Ferrier, Gargam, Geneviève 2000, p. 50-51) ; **Mirepoix** (Lerenter 1991a, vol. 3, 09.032.B15, pl. XI n°1) ; **Pouzilhac** (Lerenter 1991a, vol. 3, 30.080.B24, pl. XXVI, n°4).

Association de quatre rosettes à quatre pétales et deux

rosettes à six pétales : **Teilhet** (Lerenter 1991a, 09.033.B15, vol. 3, pl. XI n°2-3).

13. L'ardillon de Lenharrée est gravé d'une rosette à quatre pétales circonscrite dans un cercle, l'ensemble étant tracé au compas (Poulain 2005, p. 36 et fig. 8, n°2). Néanmoins, le reste de la composition et la thématique du décor - cercles pointés et motif serpentiforme - diffèrent trop de la plaque d'Essoyes pour y voir une réelle analogie stylistique.

14. Le village s'appelle ainsi depuis 1921. A l'époque de l'étude de C. Barrière-Flavy (1892), la commune s'appelait Saint-Félix-de-Caraman et c'est sous cette origine que la plaque-boucle est mentionnée dans la publication.

15. Une frise verticale : **Bressols**, Tarn-et-Garonne (Lerenter 1991a, vol. 3, 82.126.B24, pl. XXXIX n°1 et 82-330.F, pl. LXXXII n°4) ; **Castelnaudary**, Aude (Lerenter 1991a, vol. 3, 11-186.C3, pl. LIII n°1) ; **Lasserre**, Aude, (Lerenter 1991a, vol. 3, 11.052.B22, pl. XIX n°2) ; **Maule**, Yvelines (Lerenter 1991a, vol. 3, 78.193.C4, pl. LIV n°7) ; **Mirepoix**, Ariège (Lerenter 1991a, vol. 3, 09.213.C7, pl. LVII n°7) ; **Oyes**, Marne (Lerenter 1991a, vol. 3, 51.111.B24, pl. XXXIV n°3) ; **Provenance inconnue**, Haute-Garonne (Lerenter 1991a, vol. 3, 31.081.B24, pl. XXVI n°5 et 31.210.C6, pl. LVII n°2) ; **Straubing**, Allemagne (Lerenter 1991a vol. 3, 102.179 B4, pl. XLVI n°2) ; **Teilhet** (Lerenter 1991a, vol. 3, 09.036.B15, pl. XIII n°1 et 09.180.C3, pl. LII n°5) ; **environs de Toulouse**, Haute-Garonne (Lerenter 1991a, vol. 3, 31.198 C5, pl. LV n°5).

Trois et quatre frises verticales : **La Roche-sur-Foron**, Haute-Savoie (Lerenter 1991a, vol. 3, 74.044.B15, pl. XVI n°2) ; Picardie (Somme) avec deux frises sur l'ardillon (Lerenter 1991a, vol. 3, 80.165.C1, pl. XLVIII n°4) ; **Saint-Georges-de-Luzencon**, Aveyron (Lerenter 1991a, vol. 3, 12.023.B131, pl. VIII n°4) ; **Provenance inconnue**, Haute-Garonne, (Lerenter 1991a, vol. 3, 31.291 E, pl. LXXVI n°5).

Deux frises horizontales parallèles : **Corcelles-les-Monts**, Côte-d'Or (Lerenter 1991a, vol. 3, 21.054.B22, pl. XIX n°4) ; **Saint-Félix**, Haute-Garonne, plaque dorsale avec 2 frises verticales ou horizontales (Lerenter 1991a, vol. 3, 31.423.J1, pl. C n°3).

Encadrement d'un champ sur trois côtés par une frise verticale et deux frises horizontales : **Gibel**, Haute-Garonne (Lerenter 1991a, vol. 3, 31.038.B15, pl. XIII n°3) ; **Teilhet**, Ariège (Lerenter 1991a, vol. 3, 09.021.B131, pl. VIII n°2) ; **Villeneuve-la-Comptal**, Aude (Lerenter 1991a, vol. 3, 11.053.B22, pl. XIX n°3) ; **Reville**, Manche (Lerenter 1991a vol. 3, 50.110.B24, pl. XXXIV n°2) ; **Provenance inconnue**, Allemagne : une extrémité de plaque avec une disposition particulière (Lerenter 1991a, vol. 3, 102.238.D12, pl. LXIV n°4).

Encadrement d'un champ sur les quatre côtés : **Mirepoix**, Ariège (Lerenter 1991a, vol. 3, 09.032.B15, pl. XI n°1) ; **Maule**, Yvelines : une plaque dorsale (Lerenter 1991a, vol. 3, 78.430 J1, pl. CI n°5).

16. **Contilly**, Sarthe (Lerenter 1991a, vol. 3, 72.299.E, pl. LXXVII n°6) ; **Conflans-sur-Seine** (Lerenter 1991a, vol. 3, 99.301.E, pl. XXVIII n°1 et Poulain 2005, fig. 7 n°5) ; **Provenance inconnue**, Dordogne (Lerenter 1991a vol. 3, 24.288.E, pl. LXXVI n°1) ; **Gensac-la-Pallue** (Lerenter 1991a, vol., 16.286.E, pl. LXXV n°4) ; **Hermes** (?), Oise (Lerenter 1991a, vol. 3, 60.298.E, pl. LXXVII n°5).

17. **Teilhet** (Lerenter 1991a, vol. 3, 09.182.C3, pl. LII n°3).

18. **Teilhaet**, Ariège (Lerenter 1991a, vol. 3, 09.057.B23, pl. XX n°3) et Oyes, Marne (Lerenter 1991a, vol. 3, 51.111. B24, pl. XXXIV n°3 ; Poulain 2005, fig. 7 n°3).
19. **Teilhaet** (Lerenter 1991a, vol. 3, 09.057.B23, pl. XX n°3 ; 09.062.B24, pl. XXII n°1 ; 09.182.C3, pl. II n°3).
20. **Mirepoix** (Lerenter 1991a vol. 3, 09.032 B15, pl. XI n°1) ; **Gaillac-Toulza** (Lerenter 1991a, vol. 3, 31.037.B15, pl. III n°2) ; **Gibel** (Lerenter 1991a, vol. 3, 31.055.B22, pl. XX n°1) ; **Saint-Félix** (Lerenter 1991a, vol. 3, 31.423.J1, pl. C n°3) ; **Teilhaet** (Lerenter 1991a, vol. 3, 09.036.B15, pl. XIII n°1).
21. Datée MA3 au MR1 soit une apparition vers 570 et une présence optimale de 600/610 à 630/640 (Legoux, Perin, Vallet 2009, n° 177).
22. On doit ajouter la plaque de Reims conservée au musée de Vienne (Autriche) (Lerenter 1991a, vol. 3, 51.273. D22, pl. LXXIII n°4) qui avait échappé à cet inventaire. À signaler aussi que des plaques-boucles de la collection Morel conservées au British Museum et classées parmi les provenances inconnues par S. Lerenter ont pu être réattribuées aux sites marnais en 2005 : Conflans-sur-Seine et Saint-Loup. Notons aussi que S. Lerenter a fait quelques modifications dans sa typologie après sa présentation aux VIIe journées internationales d'Archéologie mérovingienne à Toulouse en 1985. Par exemple en 1991, les types B14 et B15 sont permutés, de même les types D21 et D22.
23. Du moins d'après l'état de la recherche effectuée par S. Lerenter en 1991.

Générique de l'opération de diagnostic :

Responsable d'opération : Arthur Guiblais-Starck (Inrap)
Technicien d'opération : Olivier Soulliaert (Inrap)
Levé topographique et établissement des plans : David Duda (Inrap)
Observations géomorphologiques : Romain Giros (Inrap)

Auteurs de l'article :

Coordination et rédaction du contexte de l'opération : Arthur Guiblais-Starck (Inrap)
Étude de la plaque-boucle : Marie-Cécile Truc (Inrap, UMR 6273 CRAHAM) et Charles Poulain (Société Archéologique Champenoise)

Avec la collaboration de :

Dessin de la plaque-boucle : Catherine Perrier (Inrap)
Photographies et infographie : Simon Loiseau (Inrap)
Réalisation des cartes : Guillaume Achard-Corompt (Inrap)
Étude du mobilier céramique : Pierre Mathelart (Inrap)
Contexte géologique : Romain Giros (Inrap)

Nos plus sincères remerciements vont aux personnes suivantes, pour leurs précieux conseils et leurs remarques :

Marion Guiblais-Starck
Cédric Le Provost

Nous remercions Agustin Azkarate et Claude Lorren pour nous avoir permis de reproduire des illustrations issues de leurs travaux.

6. Bibliographie

AUFLEGER M. 1997 : *Tierdarstellungen in der Kleinkunst der Merowingerzeit im Westlichen Frankenreich*, Archäologische Schriften des Instituts für Vor-und Frühgeschichte der Johannes Gutenberg-Universität Mainz ; Band 6, 1997, 261 p. + 116 pl.

ABERG N. 1947 : *The Orient and the Occident in the art of the seventh Century, t. III : The Mérovingian empire*, Stockholm : Wahlström & Widstrand, 1943-1947, 172 p.

ARBOIS DE JUBAINVILLE M. D' 1861 : *Répertoire archéologique du département de l'Aube*, Paris : Imprimerie impériale, 1862, 146 p.

AZKARATE GARAI-OLAUN A., GARCIA CAMINO I. 2013 : *Vasconia, Tierra Intermedia. Ritos funerarios de frontera*, Arkeologi museoaren koadernoak, 5, 54 p.

BARRIERE-FLAVY C. 1892 : *Études sur les sépultures barbares du Midi et de l'Ouest de la France. Industrie wisigothique*, Toulouse-Paris, 1892, 240 p.+ 35 pl.

BELFORT A. DE 1895 : *Description générale des monnaies mérovingiennes*, 1892-1895, 5 vol.

BOUDARTCHOUK J.-L., FERRIER M., GARGAM C., GENEVIEVE V. 2000 : « Quelques ensembles de mobilier d'époque mérovingienne, provenant de nécropoles : Guilhamat de Lacroix-Falgarde, Le Hauré (et le Tourguil) de Drudas, Saint-Michel d'Aussiac au Burgaud (Haute-Garonne), Le Coulomé de Montégut (Gers). », *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, 60, 2000, p. 49-82.

CABART H., FEYEUJX J.-Y. 1995 : « Verres de Champagne. Le verre à l'époque mérovingienne en Champagne-Ardenne », *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, n°4, 180 p.

COLLARDELLE M. 1983 : *Sépulture et traditions funéraires du V au XIII^e siècle ap. J.-C. dans les campagnes des Alpes françaises du nord (Drôme, Isère,*

Savoie, Haute-Savoie), Grenoble. Société Alpine de Documentation et de Recherche en Archéologie Historique, 1983, 464 p. + 142 fig.

COLLETE C., FRICOT C., MATRION M., TOMASSON R., TREFFOT G. 1995 : *La géologie du département de l'Aube. Essai de synthèse avec carte géologique au 1/200 000*. Association géologique Auboise. Troyes, 1995, p. 213.

CORRARD DE BREBANA. 1855 : « Archéologie départementale », *Mémoires de la société académique du département de l'Aube*, XIX, p. 89-110.

COUPRY J. 1975 : « Circonscription d'Aquitaine », *Gallia*, Tome 33 fascicule 2, 1975, p. 461-490.

DESBROSSE-DEGORBERTIERE S. avec la coll. de TRUC M.-C. 2015 : « Implantation et développement des espaces funéraires au haut Moyen Âge en Champagne-Ardenne : esquisse d'un bilan », in : DIETRICH A. ET GAUTHIER M. (dir.) : *Rencontre autour du paysage du cimetière médiéval et moderne*. Actes du colloque du GAAF, 5-6 Avril 2013. Publication du GAAF n° 4. 60e supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France. p. 65-105.

DENAJARL. 2005 : *Carte Archéologique de la Gaule (Aube, 10)*. Pré-inventaire archéologique publié sous la responsabilité de Michel Provost, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche, Ministère de la Culture et de la Communication, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 2005, 701 p.

FRANCHET L. 1930 : « Une colonie scytho-alaine en Orléanais au V^e siècle. Les bronzes caucasiens du Vendômois », *Revue scientifique*, n°3, fév. 1930, p. 70-82.

FREY A. 2006 : *Gürtelschnallen westlicher Herkunft im östlichen Frankenreich. Untersuchungen zum Westimport im 6. und 7. Jahrhundert (Monographien des Römisch-Germanischen Zentralmuseums, Band 66)*, Mainz : Römisch-Germanisches

Zentralmuseum Mainz, Forschungsintitut für Vor- und Frühgeschichte, 2006, 385 p., 105 fig., 37 cartes.

GAILLARD DE SEMAINVILLE H. 1980 : *Les cimetières mérovingiens de la côte chalonnaise et de la côte mâconnaise* (3^e supplément à la RAE). Dijon, 1980, 249 p., 63 pl.

JAMES E. 1977 : *The Merovingian archaeology of south-west Gaul*, Oxford : British Archaeological Reports 1977, 2 volumes, 529 p.

JOFFROY R. 1974 : *Le cimetière de Lavoye (Meuse), nécropole mérovingienne*, Paris, Edit. A & J. Picard, 1974, 180 p., fig. 76, pl. XXXVI.

LAFURIE J. 1993 : « Des monnaies épiscopales de la Bourgogne au sixième siècle », *BSFN*, 1993, p. 682-687.

LAPART J. 1998 : « Un nouveau site du haut Moyen Age dans le Toulousain. Mayras (commune de Merville) », *Archéologie du Midi médiéval*, 1988, tome 6, p. 191.

LEGOUX R., PERIN P., VALLET F. 2009 : « Chronologie normalisée du mobilier funéraire mérovingien entre Manche et Lorraine », *Bulletin de liaison de l'AFAM*, Condé-sur-Noireau, 2009 (3^e édition revue et corrigée, 1^{ère} édition : 2004), 65 p.

LEJEUNE O. 2005 : *Dynamiques d'érosion des bas plateaux de l'Est de la France : exemple du bassin-versant amont de la Marne* (Tome I), Reims : Université de Reims Champagne-Ardenne, 2005, figure 0.3, p. 20.

LERENTER S. 1987 : *Les plaques-boucles mérovingiennes en bronze de type aquitain. Nouvelle approche typologique*. Mémoire dactylographié de maîtrise, Université de Paris I, 1987, 2 volumes.

LERENTER S. 1988 : *L'art animalier des plaques-boucles mérovingiennes en bronze de type aquitain*, Mémoire dactylographié de D.E.A., Université de Paris I, 1988.

LERENTER S. 1989 : « Les motifs animaliers

des plaques-boucles en bronze de type aquitain » in *Actes des X^e journées internationales d'archéologie mérovingienne*, Metz 20-23 octobre 1988, p. 55-61.

LERENTER S. 1991a : *Les plaques-boucles en bronze de style aquitain à l'époque mérovingienne*. Thèse inédite de doctorat sous la direction de Léon Pressouyre et Patrick Périn, Université Panthéon-Sorbonne - Paris, 1991, 3 volumes (vol. 1, texte : p. 188 ; vol. 2, catalogue : p. 177 ; vol. 3, Planches, Figures, Annexes : 242 p.).

LERENTER S. 1991b : « Nouvelle approche typologique des plaques-boucles mérovingiennes en bronze de type aquitain », in : PERIN P. (dir.) : *Gallo-romains, Wisigoths et Francs en Aquitaine, Septimanie et Espagne*. Actes des VII^e journées internationales d'archéologie mérovingienne, Toulouse 1985, 1991, p. 225-257.

LOREAU J.-P., THIERRY J. 1975 : *Les Riceys*, Orléans : BRGM, 1975. 1 vol. p. 27, 1 carte (Carte géologique à 1/50 000 ; 370).

LORREN C. 2001 : *Fibules et plaques-boucles d'époque mérovingienne en Normandie, Contribution à l'étude du peuplement, des échanges et des influences de la fin du Ve au début du VIII^e siècle*, tome VIII des Mémoires publiés par l'AFAM, 553 p.

MARTIN J.-F. (dir.) 2011 : « Le site de Jeoffrécourt à Sissonne (Aisne). Cimetière et unités domestiques du VI^e au XI^e siècle ap. J.-C. », *Revue Archéologique de Picardie*, n°1-2, 2011, 394 p.

PERIN P. 1985 : *Catalogues d'art et d'histoire du musée Carnavalet*, tome 2 : Collections mérovingiennes, 1985, 859 p.

POULAIN C. 2005 : « Une plaque-boucle de type aquitain dans le cimetière mérovingien de « La Perrière » à Saint-Martin-aux-Champs (Marne) », *Etudes marnaises*, tome CXX, année 2005, p. 9-54.

PROU M. 1892 : *Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque Nationale. Les monnaies mérovingiennes*, Paris, 1892, 793 p.

RIVIERE J. 1966 : « Une production d'origine étrangère : les garnitures de ceinture mérovingiennes

de la Loire moyenne », *Revue archéologique du Centre de la France*, tome 5, fascicule 3, 1966, p. 221-240.

ROSEROT A. 1842 : *Dictionnaire de la Champagne méridionale (Aube), des origines à 1790*, Troyes, Platon, 1842, vol. 2.

SALIN E. 1959 : *La civilisation mérovingienne, d'après les sépultures, les textes et le laboratoire, 1952-1959*, 4 volumes.

STCHEPINSKY V. 1968 : *Bar-sur-Aube*, Orléans : BRGM, 1968. 1 vol. p. 7, 1 carte (Carte géologique à 1/50 000 ; 335).

TOMASSON R. 1985 : *Le cimetière mérovingien d'Essoyes*, rapport de fouille de sauvetage, Châlons-en-Champagne : SRA, 1985, 8 p.

TOMASSON R. 2001 : « Découvertes fortuites de sépultures mérovingiennes sur le territoire d'Essoyes (Aube). Analyses et études annexes », *Mémoires de la Société Académique du département de l'Aube*, tome CXXV. Troyes, 2001, p. 145-159.

TRUC M.-C. (dir.) 2015 : *Pont-sur-Seine (Aube), de la nécropole mérovingienne au cimetière carolingien*, rapport de fouille. Saint-Martin-sur-le-Pré : Inrap GEN, 2015, 5 volumes + DVD.